

Liste du matériel nécessaire
pour l'année scolaire 2018-2019
CP

Références proposées, sans
caractère obligatoire, par les
parents élus dans le cadre
de l'achat groupé
de fournitures
scolaires

Une trousse avec:

1 stylo bleu effaçable	(type frixion)	65383
3 recharges pour stylos effaçable		74676
1 stylo vert		65386
9 feutres effaçables pour ardoise blanche		22668
3 crayons à papier		LYR84062
1 gomme		35329
1 taille-crayon avec réserve		07550
1 surligneur jaune		64132
1 règle plate graduée 20 cm		79842
1 paire de ciseaux à bouts ronds	Pour droitiers	21536 ou
	Pour gauchers	21537
6 grands bâtons de colle blanche	(type UHU)	23903 ou
		71967
Crayons de couleurs	(boîte de 12)	30416
Feutres à pointe moyenne	(pochette de 12)	72539

Cahiers:

1 grand cahier de TP plastifié	1 cahier de TP 24x32 cm, 96 pages grands carreaux polypro ou muni d'un protège cahier	72209
1 petit cahier de TP plastifié	1 cahier de TP 17x22 cm, 48 pages, grands carreaux polypro ou muni d'un protège cahier	72207
Pour la religion / morale :		
1 petit cahier	1 cahier 17x22 cm, 64 pages, grands carreaux plastifié ou muni d'un protège cahier	68254

Autre matériel :

1 porte-vues (40 vues)	Rouge	70210
1 pochette à rabat avec élastiques	(plastifié ou en carton)	74849
1 ardoise	(type Velleda)	68250
1 chiffon (pour l'ardoise)		
1 boîte de mouchoirs		
1 petite boîte (type lunchbox) pour la collation matinale pour ceux qui en prennent une !		

Le matériel en bon état peut être réutilisé. Tout le matériel devra être marqué au nom de l'enfant, merci.

**Merci de fournir également un chèque de 26,00 €
(16€* pour la coopérative scolaire + 10€ pour le fichier de mathématiques)
chèque à éditer à l'ordre de OCCE 67 CS1019)**

* la participation à la coopérative scolaire n'a pas de caractère obligatoire

et une attestation d'assurance scolaire couvrant la responsabilité civile et
l'individuelle accident. *Cela doit apparaître clairement sur l'attestation !*

*Rentrée des classes le lundi 3 septembre 2018 à 8h30
Les listes des classes seront affichées dans la cour*

Cette liste est commune à tous les élèves du niveau. L'enseignant de chaque classe pourra fournir une petite liste complémentaire en début d'année scolaire.